



## Communiqué de presse

## La LNPN : **une infrastructure indispensable** pour les deux régions Île-de-France et Normandie

La récente validation par le Conseil d'État du schéma directeur environnemental de la région Île-de-France, imprécis sur la section Paris-Mantes de la LNPN, ne doit pas conduire à l'abandon définitif de ce projet d'infrastructure indispensable aux mobilités de nos deux régions.

Paris-Mantes par Poissy est le seul axe francilien majeur où les trains de la région Ile-de-France (ligne J5/future RER E) et les trains de grande ligne vers la Normandie circulent sur la même voie, alors que vers toutes les autres régions ils circulent sur des voies séparées. Cette disposition rend impossible l'augmentation nécessaire des fréquences, quels que soient les besoins. La saturation qui en découle entraîne également l'allongement des temps de parcours et d'importants problèmes de régularité. Cette situation est très pénalisante pour l'attractivité de la région Normandie et son économie.

En réaction aux oppositions manifestées en Île-de-France, la FNAUT Normandie a fait une proposition alternative, consistant à :

- mettre intégralement à 4 voies la ligne actuelle de Mantes à Vernouillet (dont certains tronçons sont déjà à 3 ou 4 voies) puisque les espaces disponibles le permettent ;
- puis, de Vernouillet à Houilles-Carrières, creuser un tunnel à 2 voies dédiées aux trains normands, là où la densité urbaine ne permet pas d'élargir le faisceau actuel à 4 voies. Ce tunnel permettrait aux trains normands de circuler sur leurs voies propres sans être soumis aux aléas du trafic francilien dont les trains (les rames du futur RER E) circuleraient alors seuls sur les voies existantes, ce qui permettrait d'en augmenter la fréquence au fur et à mesure de sa montée en puissance.

Cette solution serait plus frugale en foncier et moins impactante pour les territoires traversés que le projet initial rejeté par la région Île-de-France, tout en sauvegardant la fonctionnalité de séparation des flux franciliens et normands.

Il est dans l'intérêt des deux régions de développer l'offre ferroviaire pour être une alternative à l'usage immodéré de la voiture qui sature les infrastructures routières d'Île-de-France générant bruit, pollution et congestion. La FNAUT Normandie demande à l'État et aux deux conseils régionaux d'aboutir sur ce projet d'intérêt national, imposant de dépasser les problématiques locales qui doivent cependant être entendues et considérées dans la solution retenue. Il est également nécessaire de mettre en place un plan de financement adapté pour réaliser cette **infrastructure ferroviaire essentielle pour les deux régions.** 

Contact FNAUT Normandie Daniel Grébouval 07 86 70 36 20